

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de PORTE-DE-BENAUGE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route :

Vu la loi 82.213 du 14 mars 1982, modifiée et complétée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1987 modifié, relatif à la signalisation des Routes et Autoroutes, et l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8ème partie : signalisation temporaire) pris en vertu de son article ler et approuvé par arrêté ministériel en date du 6 novembre 1992;

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites du territoire de la Commune ;

Considérant qu'il est nécessaire de prendre toutes dispositions en vue d'assurer le bon déroulement des travaux d'ajouts d'appuis télécoms sur la commune de PORTE-DE-BENAUGE, sur la Route Départementale n°231, Route de l'Aubarit, en agglomération, réalisés par l'entreprise RSO – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex, à partir du 27/05/2024 pour une durée de 30 jours ;

ARRÊTE

<u>Article 1</u> : - La circulation et le stationnement seront réglementés par une signalisation spécifique sur la Route Départementale n°231, en agglomération :

Entre le 27/05/2024 et le 28/06/2024

<u>Article 2</u>: Une signalisation appropriée sera mise en place par l'entreprise *RSO*, chargée des travaux. L'entreprise chargée des travaux engage sa responsabilité pour tout accident pouvant intervenir, de jour comme de nuit, pendant toute la durée du chantier.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de PORTE-DE-BENAUGE.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Targon;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Targon-Créon ;
- Entreprise *RSO*.

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Porte-de-Benauge, Le 21 mai 2024 *Le Maire* Eric GUÉRIN



161 route de l'Auabrit - 33760 PORTE-DE-BENAUGE <u>Tel</u> : 05.56.23.62.30 - <u>E-Mail</u> : porte-de-benauge@orange.fr